
Débat général

Cinquième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés

Fifth United Nations Conference on the Least Developed Countries

Doha, le 5 mars 2023

S.E. Mme Patricia Danzi
Secrétaire d'État

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Le monde d'aujourd'hui n'est pas celui que nous espérions au moment de l'adoption du programme d'action d'Istanbul en 2011.

L'Agenda 2030 - et son principe directeur de ne laisser personne de côté - doit demeurer notre cadre d'orientation commun pour faire face aux multiples défis auxquels nous sommes confrontés. À mi-parcours de l'Agenda 2030, un grand nombre de structures et de politiques nécessaires, partant de l'échelon local à l'échelle mondiale, sont en place. La 5^e Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés nous donne une occasion d'identifier des voies et des moyens pour honorer ensemble nos engagements et renforcer les partenariats multipartites associant la société civile, le secteur privé, les milieux universitaires et différents échelons étatiques pour servir l'objectif de l'Agenda 2030.

Le Sommet 2022 sur l'efficacité de la coopération au développement, qui s'est déroulé en Suisse en décembre, a confirmé une nouvelle fois que la manière de mettre en œuvre les partenariats et de travailler ensemble peut faire la différence. L'appropriation nationale, les efforts axés sur les résultats, les partenariats inclusifs, la transparence et la responsabilité mutuelle doivent rester nos principes directeurs pour garantir que notre travail de soutien aux politiques et plans nationaux contribue à la réalisation des Objectifs de développement durable.

Mesdames et Messieurs,

La Suisse s'emploie à soutenir les initiatives de développement locales. Nous encourageons d'autres partenaires de développement à collaborer avec des acteurs locaux et de les

considérer comme copilotes. En particulier, les organisations et initiatives conduites par des femmes requièrent une attention accrue et un soutien direct. Nous encourageons également les gouvernements nationaux à permettre à des acteurs locaux de jouer un rôle déterminant dans le développement durable et la consolidation de la paix en mettant en place des cadres nationaux qui donnent plus de poids à la société civile et à d'autres intervenants locaux. Car, et c'est un point important, les acteurs locaux ont un rôle majeur à jouer dans la concrétisation d'un rapprochement entre les efforts humanitaires, de développement et de paix.

Nous devons également intensifier les efforts visant à consacrer des investissements publics et privés à la réalisation des Objectifs de développement durable dans les pays les moins avancés. Entre 2018 et 2020, 18 % seulement des fonds privés mobilisés ciblaient les pays les moins avancés.

Nous encourageons ces derniers à promouvoir un dialogue entre secteurs public et privé pour remédier aux contraintes réglementaires et développer des mécanismes visant à attirer des investissements privés. En effet, le problème posé par le déficit de financement des ODD ne pourra être résolu sans un apport substantiel du secteur privé, dont le montant est estimé entre 3 et 4 milliards de dollars US. Les banques multilatérales de développement jouent un rôle important en atténuant les risques encourus par les investisseurs privés, regroupent des projets dans le but d'attirer des investissements privés et mobilisent des financements à grande échelle. Nous sommes impatients de les voir s'investir encore davantage dans le futur.

La Suisse est déterminée dans son soutien à la mise en œuvre du programme d'action de Doha. Elle y voit une ligne de conduite pour soutenir les pays les moins avancés en vue d'une amélioration de leur catégorisation, conformément à ses engagements traditionnels. Nous soutenons également d'autres types de partenariats avec des économies émergentes, le secteur privé et la société civile pour accélérer la sortie des pays de la liste des pays les moins avancés et garantir une transition en douceur.

Je tiens à souligner que les progrès des pays les moins avancés en matière de développement seront facilités si un environnement favorable les accompagne, mettant en avant la promotion de la paix, le renforcement de l'État et la prévention des conflits armés. Enfin, la Suisse rappelle que nous devons tous rester attentifs aux défis auxquels sont confrontés les pays les moins avancés.